

## **Rejoignez une crèche à taille humaine au sein d'une commune où il fait bon vivre**

Vous souhaitez exercer votre métier dans un cadre bienveillant et familial au sein d'une commune de 3 800 habitants bénéficiant d'un cadre de vie et d'un environnement privilégié ? La commune de Beaulieu-sur-Mer place l'enfant au cœur de ses priorités à travers une politique d'accueil favorisant son bien-être, son épanouissement et son évolution.

Dotée d'un agrément de 26 places, notre crèche « Les Petits Malins » favorise un accompagnement individualisé, sécurisant et humain tant pour l'enfant que pour les parents et les professionnels.

Pour répondre aux besoins croissants en matière d'accueil du jeune enfant, la commune mène un projet de construction d'une nouvelle crèche d'une capacité de 36 places. Cette nouvelle structure offrira aux enfants et aux professionnels un équipement fonctionnel et moderne bénéficiant d'un jardin-terrasse.

## **Vos principales missions**

- Accueillir et accompagner les enfants dans leur développement, leur autonomie et leur épanouissement
- Veiller à leur sécurité, leur confort et leur hygiène
- Participer activement aux projets pédagogiques et aux activités d'éveil
- Collaborer étroitement avec l'équipe pluridisciplinaire et entretenir un lien de confiance avec les familles.

## **Ce que nous attendons de vous**

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé
- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Connaissances sur les besoins de l'enfant et sur les principes de réalisation des soins d'hygiènes corporels
- Savoir mener des ateliers manuels, ludiques et artistiques
- Attestation d'honorabilité valide
- Patience, dynamisme, discrétion, esprit d'équipe

## **Ce que nous offrons**

- Un environnement de travail convivial au sein d'une petite crèche offrant une attention personnalisée
- Poste à temps complet à 37h30 par semaine avec une amplitude horaire de 07h30 à 18h30 (horaires variables)
- Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire mensuel
- Primes de fin d'année
- 39 jours de congés et /ou RTTs à temps plein
- prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 75%
- Participation employeur au titre d'une mutuelle labellisée à hauteur de 40 €/mois après 1 an d'ancienneté,
- Participation employeur au titre de la prévoyance-maintien de salaire de groupe à hauteur de 80 % dès le 1<sup>er</sup> jour pour les contrats d'une durée supérieure à 6 mois, ou à partir du 7<sup>ème</sup> mois de contrat.
- Participation employeur au titre de la carte ou des tickets restaurant d'une valeur faciale de 9 € à hauteur de 50 % (soit un complément de 162 €/mois pour l'agent) à partir de 4 mois d'ancienneté,
- Possibilité d'adhérer au Comité Des Œuvres Sociales (CDOS) avec des tarifs préférentiels + évènements festifs (noël des enfants, repas, soirées...)
- Transports en commun et/ou stationnement à proximité de l'établissement

## **Prêt(e) à relever le défi ?**

- Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à M le Maire de Beaulieu-sur-Mer :  
[ressources.humaines@beaulieusurmer.fr](mailto:ressources.humaines@beaulieusurmer.fr)

• Pour avoir d'avantages d'informations sur le poste :  
[ressources.humaines@beaulieusurmer.fr](mailto:ressources.humaines@beaulieusurmer.fr) / [multiaccueil@beaulieusurmer.fr](mailto:multiaccueil@beaulieusurmer.fr)